

apl

INFORMATIONS
REGIONALES

n°16 / 30 janvier 2F

POMPIERS NEGOCIATIONS AU FEU ROUGE



ATTENTION AUX
RETOURS DE FLAMMES,
MONSIEUR LE MAIRE!

APL. MEUX MAIS PLUS CHER...

Ho divine surprise! Finis les textes illisibles, finies les pages trop encrées ou trop pâles. Le prochain numéro de l'APL sera par-fai-te-ment imprimé.

L'explication? Nous avons décidé de ne plus tirer nous mêmes le journal et de passer un contrat avec une imprimerie. En l'espace de quatre mois nous sommes passés de moins de 1 000 à 1 400 exemplaires grâce aux dépôts en kiosques.

Mais ce développement à ses contraintes: nécessité d'une qualité constante, lourdeur du tirage, matériel insuffisant.

Acquérir du matériel plus sophistiqué? Nous y avons pensé mais l'investissement financier et la charge de travail dépassent de beaucoup nos faibles moyens.

Va donc pour l'imprimerie, mais il faut payer le prix de la perfection... Depuis octobre 1976, le numéro est vendu 2 F. Pour couvrir les frais d'imprimerie, nous passerons à 2,50 F. à partir du numéro 17.

Les abonnements vont désormais passer à 25 F. pour 12 numéros, 50 F. pour 24 et 100 F. pour un an.

Mais vous avez encore deux semaines pour vous abonner à l'ancien tarif.

CALENDRIER.

Mardi 31 janvier

MJEP SAINT NAZAIRE, ciné FEMMES
21 H: "Feu de paille".

Mercredi 1 février

- réunion sur la non-violence
à LA PLANCHE 20 H 30 salle de la Mairie.

- CUCHULAIN (légende celte) au
centre socio-culturel de Port Boyer à
20 H 30.

- 20 H 30 au centre social de
Plaisance, film sur l'AVORTEMENT (voir
P. 23).

- Meeting de la L. C. R. à la
Bourse du Travail de la Roche sur Yon
à 20 H 30 avec KRIVINE.

Jeudi 2 février

- 20 H 30: réunion inorganisés
à la Fraternité protestante.

- VIDEO LIP au centre social
de Kerlédé à SAINT NAZAIRE 14 H 45.

- Saint Nazaire, salle de la
Mutualité, meeting L. C. R. KRIVINE.

- 20 H 30, centre social du
Bout des Landes, film AVORTEMENT (voir
P. 23).

- 20 H 30, à la M. J. de la
Géraudière, film débat sur le NUCLEAIRE
"Voyage dans les centrales de la terre".

Du 31 janvier au vendredi 3 février
exposition sur le nucléaire organisée
par le CRIN à la Maison des Jeunes de
la Géraudière.

Vendredi 3 février

- 20 H 30; théâtre de Rezé, mee-
ting de la L. C. R. avec KRIVINE.

- 20 H réunion du GANV, 40 rue
Jean Jaurés, à Rezé.

- Saint Nazaire au centre social
de la Boulletterie 15 H VIDEO LIP.

- réunion du comité sur la 4ème
circonscription (voir page 24).

Samedi 4 février

- MJC de Saint Julien de Conselles
20 H 30, diaporama sur la PEINE DE MORT.

- Celtic, Saint Nazaire, 17 H et
22 H 30: "On s'est trompé d'histoire
d'amour".

- rassemblement dans la cour de
l'hôpital Laennec à NANTES (voir page 23).

Dimanche 5 février

14 H 30: ANGERS, réunion publique
organisée par le "Prolétaire" voir P. 24)

Lundi 6 février

- Saint Nazaire au Celtic, à
20 H 30: "On s'est trompé d'histoire
d'amour".

Mardi 7 février

- Jean Kergrist au centre socio-
culturel de Port Boyer.

- Mjep de Saint Nazaire, "La vie
au féminin, petites têtes et grandes surfa-
ces à 21 H.

Mercredi 8 février: J. Kergrist, centre
socio cultural du Breil malville.

POMPIERS rouges contre maire rose

APL - Ya des mouvements chez les pompiers actuellement, qu'est-ce qui se passe?

■ On n'est pas en grève, la grève chez nous est assez inefficace, du fait qu'on doit répondre à tous les appels. C'est même pas comme les hôpitaux qui eux, se mettent en grève en prenant un service de sécurité minimum. Pour nous, en grève ou pas, on travaille autant. On a donc lancé plusieurs revendications au maire de Nantes mais sans se mettre en grève.

Notre patron c'est le maire de Nantes et notre chef de service, c'est le colonel chef de corps des pompiers. Toutes les manifestations qu' y a eu, il faut le souligner, c'était uniquement par les gars en repos; c'est des gars qui avaient fini de travailler le matin à 7 h et qui revenaient à la caserne pour aller en ville. Pendant ce temps là, l'effectif était total à la caserne, la sécurité de Nantes n'a pas été mis en jeu.

revendications

APL - Sur quoi portent vos revendications?

■ Y a plusieurs grandes revendications:

- * la construction de casernes périphériques,
- * l'augmentation de nos effectifs
- * la diminution de notre temps de travail...

...ou plutôt de l'amplitude du temps de travail puisque le "temps de travail" c'est contesté... Bon, faut dire qu'il y a deux sortes de pompiers à Nantes: Y a ceux qui sont logés et ceux qui sont non-logés. Le gars qui est logé fait un service de 48 h de travail pour 48 h de repos. Pendant son temps de boulot, il travaille de 8 h à midi et de 2 h à 6 h. Il a un travail à faire soit de piquet d'incendie ou d'ambulance, ou il est employé dans un bureau quelconque, ou dans la cour, ou à nettoyer les engins ou à faire le plein d'essence ou à faire n'importe quoi mais il a 8 h de boulot effectif par jour.

Mais par contre en dehors de ces 8 h là, il rentre chez lui, donc il vit dans son appartement qui se trouve dans la caserne mais il est avec sa femme, ses enfants.

Donc, il a 16 h de boulot fixe sur ces deux jours de boulot mais en plus il peut être appelé à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit pendant ces 48 h. Si ça sonne au feu, si son départ sonne, il s'en va. C'est pour ça on a un petit problème avec le maire qui nous dit "en fin de compte vous travaillez 8 h par jour..." C'est absolument faux, parce que si tu prends depuis 50 ans tous les gros incendies, ça c'est passé la nuit.

Y a un manque de surveillance dans une usine, si ça se passe à 3 h du matin, qu' y a personne dans l'usine, c'est là que ça crame. Dans la journée y a des ouvriers à côté, les gars tombent dessus tout de suite.

Le bateau chez Dubigeon ça a commencé à 1 h du matin. Quand les Bas Dim ont brûlé, y a 6 ans, les gars ils ont passé 48 h de rang, à la Cathédrale y a eu des gars pendant 48 h - c'est presque toujours la nuit les gros feux.

En été 76 à la sécheresse les 8 h de travail, elles étaient loin... Donc le gars si tu veux il est chez lui; bon il est pas toujours de "1er départ", des fois ou tu te retrouves "de renfort", là t'es pas sûr de sortir de ta journée.

Maintenant, si on voit les non-logés comme moi, ben moi je pars de chez moi pour 48 h. Je vois pas ma femme ni mes enfants, je considère que c'est du boulot pour 48 h.

Ils ont fait des trucs tout neuf, des box où les gars sont tout seul ou à 2, mais nous on est encore dans des appartements à 5,6 gars dedans. On vit en garçonnière... un peu comme l'armée. On n'est pas quand même en chambrée de 25 mais disons qu'on n'est pas seul on n'a même pas notre lit individuel.

créer d'autres casernes...

APL - Tu parlais des casernes périphériques à créer?

Notre métier, c'est basé sur la rapidité d'intervention. On dit souvent "en 1 seconde un verre d'eau, une minute un seau d'eau, 2 minutes 2 heures d'efforts ou une nuit d'efforts".

Si y a le feu à Rezé un vendredi soir à 6 h, on a beau avoir des camions peints en rouge avec des sirènes, si le Pont Birmil est plein, on passe pas, y a pas de problème.

C'est une histoire entre les mairies, en plus ça coute très cher d'avoir des pompiers, ça intéresse pas tellement une ville comme Rezé d'avoir des pompiers professionnels, le matériel est cher, pis, faut nous payer aussi.

La ville de Rezé paye tant par an pour nos interventions, mais ça lui coute sûrement moins cher que d'avoir un corps de pompiers sur place.

Pour correspondre totalement aux normes de sécurité, faudrait pas être à plus de 10 mn. du point d'intervention. Alors, quand tu vois la caserne qui est rue St. Clément et qu'on va jusqu'à Grand Champs des Fontaines....

Travailler moins, plus d'effectifs !

APL - Les autres revendications, c'est plus sur les conditions de travail

L'autre revendication, temps de travail et effectifs, ça va de pair. Si on demande un jour de repos supplémentaire, faudra bien que quelqu'un travaille à notre place.

On voudrait arriver à faire **24 h de travail suivi de 48 h de repos**, ce qui ferait qu'on arriverait à notre semaine de 40 heures.

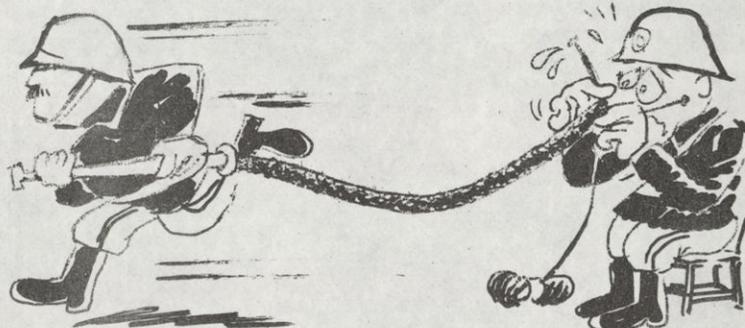
Moi, par exemple, je travaille lundi et mardi, je suis de repos mercredi jeudi, je travaille vendredi, samedi, ça fait 96 heures mobilisé pour le boulot. Pendant 96 heures je suis absent de chez moi.

Notre employeur, il considère que pendant qu'on dort, on travaille pas. C'est pas normal.

Des gardiens de nuit, par exemple, ils dorment, regardent la télé, ou se relaient: 2 qui dorment, 2 qui font la ronde, et ils sont payés pareil.

Nous, ça nous fait 15 journées de 24 h par mois où on travaille; y a certains nuits qui sont blanches, on le sait. Y a une nuit qu'on passe au téléphone, à la garde au Central-alarme. La nuit où on est d'ambulance c'est pareil, là t'es sûr que tu vas pas dormir beaucoup. Les autres nuits, on est dans des dortoirs où on est plusieurs à avoir des départs différents. A la caserne, y a 13 types de sonnerie différentes, qui correspondent à des départs: les ambulances, 1er secours incendie, le fourgon l'échelle, la reconnaissance..Moi, je vais dormir dans une pièce avec 5 de mes collègues. Y'en a un d'ambulance, un de 1er secours, etc... je vais pas sortir de la nuit par exemple, mais par contre dans la nuit je peux être reveillé 4 fois: Ca sonne, et ça reste 1 minute allumé partout, bref, c'est pas vraiment une nuit de repos...

En plus la caserne elle est pas faite pour faire une caserne de pompiers. Moi, quand on m'appelle, faut que j'ouvre la porte de l'appartement, je cours dans le couloir d'une dizaine de mètres, j'ouvre une porte, je descends trois marches, je cours dans un autre couloir, j'ouvre une autre porte qui donne sur les escaliers... Je descends 3 étages, y a encore tout un couloir à traverser, j'ouvre une porte qui donne sur la cour, je traverse toute la cour pour arriver dans le hall où sont les engins. Faut partir en moins de 2 mn. la nuit...





De temps en temps y a un type qui se retrouve avec une patte dans le plâtre, on saute 5, 6 marches, pis, clac! moi, ça m'est arrivé 3 fois en 6 ans. Quand ça arrive une fois, après c'est plus fragile.

Dans le temps la caserne était assez grande, mais la ville augmentant, il a fallu embaucher. On a supprimé des logements qu'on a transformé en garçonniers et dans 3 grandes pièces, ils ont fait 70 box. Fausses cloisons, box à touche-touche, c'est la cage à lapin... C'est pas non plus une solution. On n'est pas des p'tits jeunes de 18 ans, pendant 1 an au Service Militaire. Dans les non casernés, ça varie entre 18 et 55 ans. Dans la garçonnière où je suis, on est 20 à habiter l'appartement, en 2 équipes de 10. On s'est payé une télé nous-mêmes. On est 10 dans 3 pièces; si les gars veulent regarder la télé, et c'est bien normal, moi, comme je dors dans la pièce à coté, le long de la télé, je peux pas me coucher à 9 h; quand la télé marche, moi je dors pas. Si y a un gars qui a envie de lire, il a le droit, mais il est obligé d'allumer et les autres peuvent pas dormir.

la vie en tranches

APL - Ca fait quand-même un rythme de vie bizarre avec ces horaires...

Ouais, ya le problème familial; les enfants, quand ils sont grands ça va mieux, mais au départ ils te connaissent à peine, tu les vois de temps en temps. T'es pas là tous les soirs pour t'occuper d'eux. Une semaine, je suis de repos mardi et mercredi, ce jour-là je suis avec les enfants, je rebosses jeudi, vendredi et de repos samedi, dimanche: ça c'est la bonne semaine. Mais la semaine d'après, je vais travailler le mercredi, le samedi, le dimanche. Quand les enfants sont à la maison, je suis pas là. Pour les congés annuels, on a 3 périodes de 17 jours. (Pour compenser les dimanches et les jours fériés où on a travaillé, on a un peu plus que 30 jours). En ce moment, je suis en vacances du 20 janvier au 3 février. Les gosses sont à l'Ecole. Juillet, Août, je travaille, je serais pas avec eux. Je les verrais un peu en septembre du 4 au 16 et après ma dernière période de vacances, en décembre, du 1er au 16

décembre, les gosses seront à l'Ecole.

APL - Qu'est-ce que répond votre employeur, la mairie à vos revendications

Y a eu un protocole d'accord signé avec la réunion des maires de France. La Mairie a dit "on voudrait bien diminuer le temps de travail, mais on peut pas, ça coûterait trop cher". Le Maire nous a proposé de nous donner 4 jours de congé par an(!).

Faut dire quand même que depuis quelques années en plus de notre rythme (2 jours de boulot, 2 jours de repos) on a droit à 2 jours de repos en plus par mois, alors les 4 jours par an proposé ça fait pas grand chose...

Ala caserne, y a 3 syndicats, CGT, CFDT et FO. On n'est pas toujours d'accord y a des petites divergences, mais on arrive toujours à se mettre d'accord pour une lutte. Y a à peu près 80 % des gars de chez nous qui sont syndiqués.



ca bouge chez les camions:

APL - Quelles modes d'action vous avez eu ces derniers temps?

On a fait des manifestations en ville, en tenue et on a déguisé un peu nos engins. C'est du blanc d'Espagne qu'y a dessus, nos revendications obtenues, il suffit de donner un coup de jet d'eau sur nos camions pour qu'ils retrouvent leur "pureté". On a cherché justement un moyen d'action qui choque un peu l'opinion publique.

les pompiers... des héros?

APL - Faut dire qu'il y a toujours un peu pour les gens cette idée que les pompiers, avant d'être des travailleurs comme les autres, c'est des gens un peu spéciaux, un peu des "héros", ces "soldats du feu", tout ça....



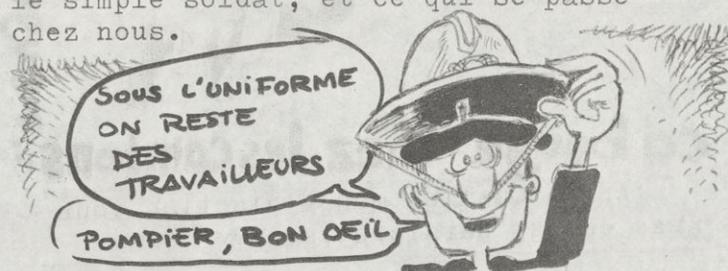
Je pense qu'il faut vraiment nous considérer comme des ouvriers, disons si on veut être gentil avec nous des ouvriers hautement qualifiés parce qu'on a reçu une formation et tout. Avec les manifestations en ville, on a vu que les gens étaient un peu étonnés parce que, en fin de compte, les pompiers ils les connaissent très peu. On nous prend un tout petit peu, et à tord, pour des surhommes. En fait, on fait notre boulot comme un gars qui bosse chez Dubigeon.

Faut dire aussi qu'en général on aime bien notre métier, t'as l'impression de servir à quelque chose. On est très bien vu par la population nantaise.

L'armée du feu ... ?

APL - Ca fait pas bizarre d'être un travailleur comme un autre mais avec quand même un peu une organisation militaire: le colonel, la hiérarchie, tout ça...

Tu sais, l'armée, les seuls trucs qu'il y a, c'est juste les appellations de grade (Moi, je suis caporal, y a des lieutenants, etc...) et l'uniforme... Mais autrement, c'est pas du tout les mêmes rapports entre l'adjudant de l'armée et le simple soldat, et ce qui se passe chez nous.



Les trucs de grades des pompiers, ça remonte à l'origine, à la création des pompiers ou s'était des militaires, on leur a collé un uniforme, des galons. Après c'est devenu cuir..

Maintenant, pour monter en grade, c'est soit par ancienneté, soit par examen.

Moi, je pense que chez nous en fait c'est pas différent de ce qui se passe sur un chantier dans une usine en fin de compte. Un sergent-chef c'est un contre-maitre, un sergent c'est un chef d'équipe.

APL - Dans les années passées y a eu des luttes menées par les pompiers?

Ca a toujours été des grèves administratives - on a toujours répondu aux appels.

Dans les ambulances, on ne remplissait plus les bouquins; on prenait le type, on l'emmenait au CHU, ou la femme à la maternité, mais on prenait pas son nom ni son adresse, rien. Ca faisait pression sur la Mairie parce que ça lui coutait plus cher d'employer des gens après pour remplir les papiers (les ambulances, c'est le seul truc qui est payant... tu te fais rembourser après par la Sécurité Sociale).

C'est pareil, quand il y a le feu, y a 1/2 journée de boulot pour faire le rapport d'incendie après: la vitesse, la direction du vent, vachement détaillé, ça, on le faisait plus non plus.

Nos revendications, à ce moment là, après 68, c'était la révalorisation de nos salaires.

Maintenant, on a un traitement qui est à peu près correct (j'ai 6 ans d'ancienneté, je gagne 3000 F/mois), sauf si on divise par 96 h de travail...

Aujourd'hui on n'a pas choisi ce type de grève administrative, parce que à chaque fois, ils nous retiennent notre salaire. Alors on préfère faire des mouvements sans être en grève..

La grève totale est difficilement envisageable chez nous, de toutes façons on serait réquisitionnés, je pense. En Angleterre, ils ont fait une grève totale mais elle a fait mal, y a eu des morts d'homme à cause de ça...

L'armée n'avait ni le matériel ni la formation pour. Ils demandaient une augmentation de 50 % de salaire. La grève totale, nous, on en a parlé un peu, mais on veut pas foutre la population nantaise en péril.

ENQUETE APL

* Vendredi dernier les pompiers ont encore une fois manifesté dans le centre de Nantes avec leurs camions, gyrophares et sirènes en action. Les négociations avec le Maire sont actuellement bloquées. (rappelons que le maire est le plus grand employeur [en effectifs] à Nantes)

LES STAGES PARKING ...

sur la voie de garage !

ÇA BOUGÉ DANS LES F.P.A.

- En arrêt de travail depuis le mardi 24 janvier, les stagiaires du centre Roger Millot à St Laurent sur Sèvre (organisation scientifique du travail, ébénisterie, sculpture, dessin, béton armé, comptabilité) nous informe des faits suivants :

- La direction licencie abusivement voire illégalement deux "animateurs", ingénieur et architecte; leurs compétences étaient unanimement reconnues (ils ont réussi à adapter les cours à un groupe dont les niveaux sont très différents (BEPC à BTS)).

- Les stagiaires sont jugés selon des critères qui peuvent porter atteinte à la dignité de la personne humaine (notation à l'insu des stagiaires sur l'éducation, la bonne tenue, l'aptitude au commandement etc...)

- Le matériel est trop insuffisant (une caisse à outil pour deux, pas de compas ni de T en dessin), les conditions de travail sont déplorables, plus particulièrement pour nos camarades de Sigournais (dépanneurs: frigoristes) qui nous ont rejoints dans notre lutte le 26 janvier (matériel de récupération, pas de chauffage dans l'atelier etc...)

- Les "animateurs" sont contraints de dispenser une formation obéissant aux directives de l'administration du Centre, d'où un blocage dans leurs relations avec les stagiaires.

Quant aux débouchés, malgré les promesses faites, nous sommes en droit de nous demander si la création de tels centres est sérieuse pour assurer des débouchés stables.

Les animateurs solidaires ...

- Les animateurs sont solidaires des stagiaires au point de vue du matériel insuffisant (beaucoup de documentation appartient aux animateurs, limitation au point de vue photocopies, manque de moyens audiovisuels), la compétence des deux animateurs licenciés ayant été reconnue publiquement par le directeur, les moyens invoqués sont injustifiables.

- La direction ayant des méthodes pour le moins dépassées, les animateurs se posent des questions sur l'avenir du centre.

- Vu la situation actuelle, ils ne voient de solution que dans un changement de direction.

- les animateurs -

- Pour être originale, la direction exerce des chantages à l'emploi aux stagiaires en fin de formation : "si tu fais grève tu n'auras pas d'emploi", des menaces d'intervention de la gendarmerie pour évacuer les locaux (sens de l'humour de la direction).

- Dès le premier jour de l'arrêt de travail, les responsables de ces stages, M. Leroy, M. Julien directeur de la M. O. se renvoient la balle.

- Après cette joyeuse partie de ping pong, nous avons obtenu d'un commun accord rendez-vous avec le préfet de Vendée. Ce dernier, ayant une mauvaise raquette ne put jouer qu'avec la direction.

- Nous regrettons que M. Leroy ait refusé de nous communiquer le résultat du match.

Soucieux de résorber le chômage, et de donner une chance à un maximum de jeunes, M. Leroy occupe les fonctions de fondateur, directeur et président du conseil du centre.

Nous espérons que notre cher directeur va mettre en pratique ces idées générales et prendre la décision qui s'impose dans l'intérêt de tous, afin que notre formation soit réelle même si les débouchés sont incertains.

- les stagiaires -

INOVA - LA VERRIE (VENDÉE)

NOUVELLE SCÈNE DE CHASSE

On avait parlé dans l'APL no. 3 (oct.77) dans l'article "Scènes de Chasse en Vendée" de INOVA à la Verrie en Vendée.

La répression syndicale dans cette boîte est invraisemblable.

Notre camarade Marcel BERTRAND, Délégué CFDT depuis le 31 août 1977, a été infligé d'une plainte pour vol le lendemain de sa désignation, soit le 1er septembre.

L'affaire est restée en "sommeil" pendant 4 mois, mais Marcel est convoqué en audience de correctionnelle pour le lundi 30 janvier 78.

Son accusation: "aurait volé une planche agglomérée dans l'entreprise".

En fait, il s'agissait d'un déchet de palette de transport qui était destiné... à la poubelle!!!

"Par hasard", ces faits remontent à mai 77 et n'ont été relevés par la direction que le jour de la désignation de

Marcel Bertrand comme délégué syndical .

Il y a donc une coïncidence très bizarre !

Devant toutes ces péréquations et répressions, l'équipe syndicale a quand même réussi son implantation. LES élections viennent (enfin) de se dérouler le 20 janvier 78. Elles étaient demandées depuis le 31 août 77. Nos camarades CFDT sont élus.

Depuis, la répression continue, mises à pied, avertissements, licenciements de délégués, tous les moyens ont été utilisés par le patron pour empêcher la création d'une équipe CFDT.

La direction ne poursuit qu'un objectif : éviter à tout prix la création d'une équipe CFDT.

NOUS devons impérativement gagner cette bataille à la Verrie car la création d'autres équipes CFDT dans la région en dépend indirectement.

- correspondant A. P. L. -

SION les MINES : LAIT BLOQUÉ

(la colère contre la taxe de coresponsabilité monte) *

Mercredi 25, au matin une trentaine de producteurs de lait (appuyés par la FDSEA) de Sion les Mines arrêtent un camion de ramassage de lait de la société Bridel.

Cette société, en effet, continue d'effectuer le prélèvement pour la taxe de coresponsabilité alors que les autres laiteries de Loire Atlantique ont refusé de la faire.

(*) la taxe de coresponsabilité est un prélèvement autoritaire sur chaque litre de lait pour soi-disant résorbé les excédents au niveau européen.

Les producteurs demandaient donc une entrevue avec la direction de la société pour lui faire préciser et discuter sa position face à la taxe.

La seule réponse de BRIDEL fut d'envoyer les flics qui dégagèrent le camion après quelques bousculades.

La police enquête, affaire à suivre donc....

- écho A. P. L. -

GRÈVE MARINE

Depuis 3 semaines, les marins de l'"ARVOR" et l'"ARGOAT" sont en grève.

Ces deux petits pétroliers assurent une grande partie du ravitaillement en pétrole de la Région nantaise.

Ils chargent le pétrole à la raffinerie de Donges et le remontent à Nantes par la Loire. Ils font en moyenne 14 voyages par mois. Le reste du trafic est assuré par les pétroliers de BOUCHEMAINE qui dépendent des conventions moins avantageuses du rôle fluvial.

L'ARVOR et l'ARGOAT étaient la propriété de la SOCOMMAR, Société Commerciale et Maritime, filiale d'ANTAR qui en assurait également l'exploitation.



ILS ONT DU PÉTROLE
ET ILS ONT DES
IDÉES :
EXPLOITATION
ASSURÉE

Il y a 6 ans, la SOCOMMAR a donné en gérance technique à la Société PETROMER de Bordeaux, les deux navires. Depuis, la PETROMER a la charge de faire fonctionner le navire et de "gérer" le personnel.

- Le contrat signé entre les deux sociétés doit expirer le 5 juin 1978, un préavis de 6 mois est exigé en cas de résiliation du contrat par l'un des co-contractants. Début Janvier, la SOCOMMAR décide de rompre le contrat et met en vente l'ARGOAT, motif: le bateau ne rapporte pas assez.

- A bord de l'ARGOAT, il y a 6 hommes et 10 sur l'ARVOR. Ils passent 4 mois à bord et en vertu des accords signés nationalement, il ont 16,25 jours à terre pour 1 mois à bord. En moyenne ils travaillent 14 h par jour, 12 h de cabotage et 2 h pour les manoeuvres.

En fait, en vendant ce bateau, la société licencie 6 marins.

- Pour Roland Andrieu, secrétaire CGT du syndicat des Marins, il fallait conserver les postes créés.

"Nous avons réclamé 10 hommes à bord de l'ARVOR, ce qui est l'effectif actuel, mais nous avons demandé qu'à 1 mois à bord corresponde 1 mois à terre, ce qui augmente le nombre de postes à pourvoir.

Les négociations ont amenés les armateurs à accepter ce dernier point, mais ils ont refusé d'augmenter les effectifs à 10 hommes comme nous le demandions; ils se sont arrêté à 8 hommes sur l'ARVOR.

Nous proposons de signer un contrat à l'essai et de voir comment ça va fonctionner car le navire va travailler beaucoup plus".

A bord des deux bateaux où les marins sont présents pour assurer le service de sécurité, on a bon espoir de voir aboutir rapidement les négociations. Une réunion a lieu mardi et on pense bien faire céder l'armateur... ENQUÊTE APL

C.A.P. : ALERTE !

Marco, docker nantais, animateur local du Comité d'Action des Prisonniers, père de 6 enfants, est en prison depuis un mois. Sa famille est sans ressource.

Il s'agit d'un cas de détention arbitraire. Un individu prétend lui avoir vendu des explosifs volés sur un chantier. Marc, nie évidemment.

Une perquisition a son domicile n'a rien donné. Maître Choucq a demandé sans succès pour le moment la mise en liberté provisoire.

L'adresse de sa famille est :

La Moccuelière, Saint Herblain

et : Marc Gerin, maison d'Arrêt
85000 LA ROCHE SUR YON.

La traite des esclaves continue à NANTES

L'ANPE... et ses complices...

(...)

Pour "résorber" le chômage, le plan Barre a instauré les stages de formation pratique.

Il s'agit de placer le maximum de jeunes dans les grosses entreprises, chez des commerçants ou des artisans pour une durée de 9 mois, stages payés à 90 % du SMIC par l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi) c'est à dire l'Etat.

Ces "stagiaires" sont une aubaine pour les employeurs qui bénéficient ainsi de main d'oeuvre gratuite.

De plus, pendant 9 mois, les statistiques du nombre des chômeurs sont artificiellement en baisse et les jeunes qui font ces stages pensent obtenir une petite qualification qui pourra leur faire espérer enfin un emploi stable

Mais quelle terrible désillusion pour la plupart d'entre eux....

D'abord, souvent, on leur propose un stage pour telle qualification, par exemple dactylo.

En fait, le stage se résume à laver par terre, à faire le ménage des locaux.

Ou bien l'ANPE propose des stages de standardistes en entreprise. Quand les jeunes se présentent, le placier de l'ANPE leur demande : "vous avez déjà fait standardiste ?" Non, répond le jeune puis-que je demande à faire un stage

"Dans ce cas, vous ne pouvez faire l'affaire" répond le placier, "Il me faut quelqu'un d'expérimenté".

Autre exemple : Marie-Claude est sans qualification, elle est allée jusqu'en 1ère (un an de secrétariat) mais n'a pu poursuivre ses études.

Elle a 21 ans, elle s'est mariée et a élevé son fils qui a trois ans maintenant. Son mari est au chômage et les fins de mois sont dures, très dures.

Marie-Claude décide de chercher du travail, hélas sans qualification spéciale, sans diplômes ni expérience professionnelle, avec la pénurie d'emplois, elle ne trouve rien.

(...)

L'ANPE lui propose un stage de vendeuse de 9 mois dans un magasin très chic du centre de Nantes de prêt-à-porter féminin.

Elle sera payée à 90 % du SMIC et devra travailler 40 heures par semaine lui dit-on.

A son premier rendez-vous pour l'embauche, elle se voit reconvoquée une semaine plus tard puis on lui annonce qu'elle ne commencera que le 1er janvier.

(...)

Le premier janvier, elle commence comme convenu. C'est dur car au moment des fêtes, il y a du travail dans le magasin. La patronne lui annonce qu'elle devra travailler comme les autres employés, un horaire dément et bien plus de 40 H par semaine.

Mais cette journée n'a pas été inutile, Marie-Claude a compris ce jour là, dans quel piège elle était tombée.

Les autres vendeuses lui ont expliqué qu'avant son arrivée, la patronne avait embauché, avec un mois d'essai, une vendeuse.

Mais quand elle a appris l'existence des stages pratiques de 9 mois financés par l'ANPE, elle s'est empressée de licencier sa vendeuse mais celle-ci ne s'est pas laissée faire et a exigé, comme elle en avait le droit, de finir son mois d'essai.

C'est ce qui explique le nombre d'allées et venues de Marie-Claude avant son embauche et l'embarras de la patronne obligée de repousser plusieurs fois la date de son embauche.

Voyant cela, Marie-Claude refuse de rester plus longtemps dans ce magasin et le soir, elle demande son compte pour la journée.

La patronne refuse et lui dit de s'adresser à l'ANPE. Mais l'ANPE refuse elle aussi de la payer prétextant que ça ferait trop de comptes, trop de papiers pour une si petite somme (80 F.) et la renvoie à la patronne qui, bien sûr, refuse de nouveau.

Marie-Claude commence à "gueuler" à l'ANPE. Après être renvoyée de bureaux en bureaux, elle trouve des employées compréhensives qui lui expliquent qu'elle n'est pas la première à qui ça arrive, il y en a déjà plus de 100 qui sont dans ce cas là.

Certains jeunes ont même fait trois semaines de travail sans jamais être payés.

Ces pratiques de négriers sont une chose très courante non seulement à Nantes, mais dans toute la France, c'est pourquoi nous devons dénoncer le scandale des stages pratiques.

Une Lectrice.



Ces stages
c'est pratique
L'Etat,
comme boîte
d'ivénim,
Ils se
démendent...

DEVINE QUI VIENT FRAPPER CE SOIR ?

Elle est tellement perfectionnée la machine à laver
les chèques et les lettres d'amour
Et l'homme confortablement installé dans sa machine à
habiter lit à la machine à lire la réponse à la machine à écrire
Et dans sa machine à réaliser les rêves il fait l'amour
à la machine à écrire à la machine à faire l'amour
Et la machine le trompe avec un machin
un machin à mourir de rire

J. PREVERT

ON A TROUVE ÇA DANS OUEST FRANCE

(le 23 janvier 1978)

"samedi au Mans, se déroulaient les épreuves du 23ème tournoi des "O faute" du Comité International de perfectionnement dactylographique. Quatre cents candidates du Mans et de la Sarthe bien sûr, mais aussi de toute la France, du Luxembourg et de pays africains francophones, s'affrontaient en trois catégories :

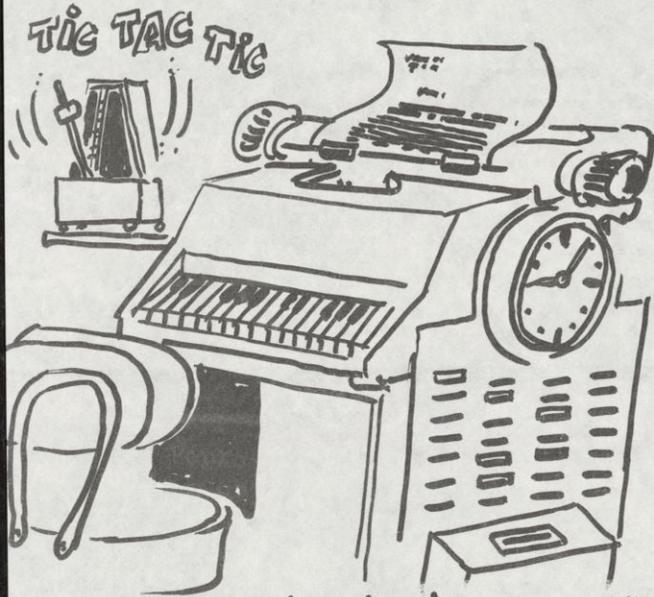
- les "super-virtuoses" ;
- les professionnelles ;
- et les élèves de cours de dactylographie.

(...)

"Pour les lauréates, l'intérêt d'un tel tournoi est d'être une preuve reconnue de qualification professionnelle dans leur travail ou vis à vis d'un employeur".

Suit la liste et le score des lauréates.....

Les dactylo, (de même les sténo) font partie de ces travailleuses chez qui le côté "performance" est la condition obligatoire pour trouver un emploi. Il faudra être "rentable".



apprendre à être une vraie femme...

Les sténo-dactylo n'ont à retenir de leur enseignement que les mots : "rapidité", "efficacité", "bonne tenue" (on vous préfère en robe plutôt qu'en pantalon) qui leur ont été sans cesse rabachés.

Il n'est pas rare que dans certaines écoles privées, une partie des cours soit consacrée au "maintien" ; c'est à dire : apprendre à s'habiller, se maquiller, connaître les formules types, savoir "doser" sa voix au téléphone etc...

Ce sont bien toutes ces qualités que les patrons attendent de leurs employées (*) et ils font tout pour les entretenir, les développer ; ce qui entraîne bien souvent une concurrence entre collègues d'un même bureau, une course à la promotion.

(*) - les "petites mains" comme disent entre eux les petits chefs de la Sécurité Sociale.

On n'a pas ... quat' bras !!!

Pour certaines le travail se résume à taper ou prendre des notes toute la journée..

Quant aux secrétaires (de direction ou non), on leur demande avant tout d'être "polies", "souriantes", prêtes à deviner ce dont ces messieurs, grands chefs, sous-chefs, petits chefs attendent :
- vider les cendriers après les conférences ;

- servir les cafés et rafraichissement ;
- débrouiller les situations délicates à la place du patron et en particulier courir après le paiement des factures : "Mademoiselle, veuillez me chercher le numéro de Mr Machin et me l'appeler" et pendant ce temps là, M^ossieur est dans son fauteuil, les pieds sur le bureau et il lit "l'Expansion" (c'est pas une caricature ça existe...)

Ou encore : "Si Mr Truc vient, je ne suis pas là, débrouillez-vous avec lui".



Bref, pour un salaire médiocre, il faut être à la fois :

- hôtesse d'accueil (soeur sourire) ;
- maîtresse de maison (que rien ne manque) ;
- "super-virtuose" sur la machine etc...

les dactylos "volantes"

On vient souvent nous trouver pour taper un tract, un mémoire etc...

D'abord, c'est du fric qui rentre (minimum 6 F. la page et non 2,50 F. comme on l'a trouvé un jour sur une petite annonce du Restaurant Universitaire).

Alors, on accepte. Nous, on vend notre force de frappe (bien que maintenant, avec les machines électriques et les IBL à boom, c'est plus comme avant...)

Le comble, c'est qu'en général, on surestime notre capacité de travail ; par exemple : "il y a 20 pages, ça va vite, je reviens les chercher quand ?" et donc : des délais ultra-courts pour un travail à domicile et aux pièces.

Pour les militants, ça urge toujours ... mais c'est pour la Cause... (y compris à l'APL).

A propos, on recrute toujours (ambiance cool... pas toujours, chauffage garanti... presque et tuti quanti ...)

Il y a souvent (ici même) des fattes de frappi (*) et des coquilles malgré une relecture, c'est vrai ; mais une

chose est sûre : nous ne gagnerons jamais de concours (ô misère ...)

(*) le dérapage d'une main ou d'un doigt sur le clavier, c'est si vite arrivé...

- une dactylo et une ex-dactylo de l'APL -
(ou : les "p'tites frappes", comme dirait un p'tit Kamarade...)

Pas de vague avant les élections: Sparfel lâche du lest

Le 2 décembre, le Président de l'Université SPARFEL, annonce une réorganisation des services d'imprimerie de l'université.

Dans l'état actuel, le service imprimerie est divisé en quatre.

Un en faculté de Lettres, un en Droit un en Sciences et le dernier à la Présidence de l'université, servant à la médecine.

La réorganisation consisterait à centraliser à la Présidence le gros des travaux (travaux dirigés, travaux pratiques, circulaires), ces travaux représentent 25 tonnes de papier.

Et de laisser en fac de sciences, les travaux de qualité (thèses, annuaires, imprimés administratifs, enveloppes à entête) ; ces travaux représentent 6 tonnes de papier.

L'ensemble du personnel mit un certain temps à réagir. Les mutations du personnel des imprimeries, l'absence de rationalité technique du projet, les risques de remise en cause de la liberté pédagogique par une centralisation sous contrôle de la présidence, ne devaient finalement aboutir qu'à une pétition qui était déposée lundi à la présidence de l'université.

Et ô miracle, Sparfel l'intraitable devance presque l'intersyndicale pour annoncer la suppression du projet jusqu'en mars (*).

(*) pourquoi donc mars, qu'est-ce qu'y a donc ?

- correspondant APL -

Centre Nantes Tiers Monde de et multinationales

Une équipe du Centre Nantes Tiers Monde vient d'achever un montage audiovisuel sur le problème des multinationales.

Intitulé : "Une multinationale Française : Péchiney - Ugine - Kuhlmann", il part de l'exemple concret de P. U. K. pour démontrer les mécanismes des sociétés multinationales.

Voilà les problèmes principaux abordés par le montage :

- naissance et extension de P. U. K. ;
- raisons économiques et politique de la fusion ;
- exploitation des travailleurs ;
- l'agression contre l'écologie ;
- multinationalisation et Tiers Monde ;
- multinationales et pouvoir politique ;
- et les luttes des travailleurs.

Une première présentation du montage aura lieu :

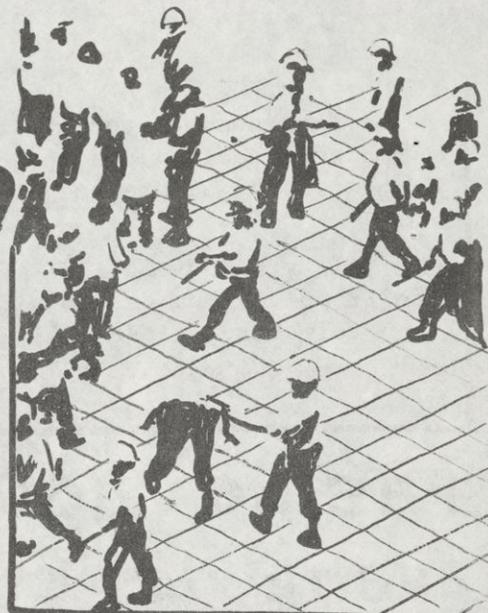
VENDREDI 3 FEVRIER A 20 H 30 au local du Centre Nantes Tiers Monde, 9 rue des Hauts Pavés à Nantes.

Cette réunion est publique ; il serait intéressant que les groupes, associations ... intéressés par ce montage puissent venir discuter avec les réalisateurs pour envisager une diffusion aussi large que possible sur la région (l'usine de Paimboeuf et Tréfinmétaux font partie du groupe P. U. K.)

La seconde partie de la réunion sera consacré à l'avenir du Centre Nantes Tiers Monde, y sera consacrée entre autres choses, la question du local.

- correspondant A. P. L. - C. N. T. M. -

SOLIDARITÉ avec le PEUPLE tunisien



La Tunisie connaît une situation sans précédent, l'économie n'a cessé de se dégrader : fermeture d'usines, licenciements, impossibilités d'exportations de certains produits, vu les mesures protectionnistes prises par la C. E. E.

Cette dégradation est due à la politique pro-impérialiste du pouvoir qui veut faire payer la crise aux masses populaires : augmentation du coût de la vie, blocage des salaires, spéculations...

Mais aujourd'hui, le peuple prend de plus en plus conscience et oppose une lutte de plus en plus ferme, les grèves se sont multipliées.

Le pouvoir n'a pas tardé à réagir :

- saccage des bureaux de l'UGTT (L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens) ;
 - actes de violences contre les travailleurs ;
 - arrestations de syndicalistes (68 le 25 janvier 78, une centaine le 26).
- Face à cette situation, une grève générale a été déclenchée hier le 26. La première depuis l'indépendance.

Cette grève met sérieusement en jeu les intérêts de l'impérialisme en Tunisie. Le pouvoir franchit alors une nouvelle étape dans la répression.

- Le 26 janvier l'état d'urgence et le couvre-feu sont décrétés dans tout le pays ;
- tout rassemblement de plus de 3 personnes est interdit ;
- tout gréviste est passible de 2 ans de prison avec une amende ;
- l'armée a pris position dans les rues de Tunis et ses banlieues ;
- interventions de chars dans les zones industrielles.

Les dernières informations font état de 250 morts et 325 blessés graves, 400 arrestations (tous les dirigeants de l'UGTT sont arrêtés).

L'armée a le droit de tirer sur toute personne qui ne se conforme pas à ses ordres.

Le siège de l'UGTT est encerclé.

Ces événements sanglants confirment l'orientation de plus en plus fascisante amorcée par l'installation de colonel à la tête du ministère de l'intérieur.

Ils montrent le rôle de l'armée : opprimé le peuple et préserver les intérêts de l'impérialisme.

Tous ceux qui prônent le renforcement de l'armée assument aujourd'hui une lourde responsabilité.

Ces événements confirment aussi la volonté et la détermination des masses populaires et à leur tête la classe ouvrière, à lutter pour l'amélioration des conditions matérielles :

- augmentation des salaires ;
- avantages sociaux ;
- un syndicat libre, démocratique, indépendant de tout parti ;
- respect des libertés démocratiques ;
- édification d'une économie nationale.

Nous étudiants tunisiens, organisés dans les structures provisoires de l'U. G. E. T. à Nantes, solidaires des revendications des masses populaires, appelons tous les démocrates et progressistes à soutenir fermement la lutte du peuple tunisien contre le pouvoir valet de l'impérialisme.

- U. G. E. T. CSP NANTES -

Une manifestation aura sans doute lieu à Nantes dans le courant de la semaine. Date et lieux seront communiqués sans doute dans la presse quotidienne.

CHILI:

UN CAMARADE DU **MIR**
LIBÉRÉ !

Communiqué du MIR (JANVIER 78)

Le mouvement de la gauche révolutionnaire MIR Chili, veut informer le mouvement politique international et les secteurs démocratiques de la libération du Camarade Arturo Villabella Araujo, membre de notre commission politique. Pour notre parti, ce fait constitue un triomphe de la résistance populaire et de la solidarité Internationale au cours du mois de novembre dernier. Nous avons reçu une lettre du pénitencier de Santiago qui nous informait de la gravité de l'état de santé du camarade Villabella. La dictature militaire pensait l'assasiner en le privant d'attention médicale adéquate.

Face à cette situation, nous avons lancé un appel pour une campagne internationale exigeant la libération de notre camarade afin de sauver sa vie. De nombreuses organisations ont répondu à l'appel lancé par notre parti pour continuer et renforcer la campagne pour le camarade Villabella. Des milliers de lettres ont été envoyées aux autorités chiliennes, en exigeant sa libération.

En ce moment le camarade Villabella se trouve en Norvège où il a été hospitalisé d'urgence. Le MIR Chilien remercie le mouvement prolétarien international et en particulier les organisations politiques, syndicales et humanitaires du peuple français et les organisations chiliennes et latino-américaines en exil pour l'appui solidaire et actif donné à cette campagne.

- CHAQUE MEMBRE DE LA RESISTANCE LIBERE DES GRIFFES DES ASSASINS SERA UN TRIOMPHE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

- CONTINUONS LA LUTTE POUR LA LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

- LA RESISTANCE TRIOMPHERA

Correspondant APL



MAUVAIS CONCERTO ... "POUR
LES CONCERTS LIBRES"

Zizique ...



Dimanche après midi, le groupe "pour les concerts libres", avait appelé à un rendez-vous devant la Beaujoire. Malgré une lachée de tracts (plutôt basse), la majorité des gens (env. 3500-4000) restait indifférente, se pressant aux contrôles. Les non payants se retrouvèrent alors tout seul face au 1er barrage des organisateurs. Durant le recul forcé, au cours duquel les organisateurs n'hésitent pas à sortir les couteaux, les trop rares cocktails molotov donnent le ton fumant au concert. C'est alors qu'un certain nombre de gens, dont quelques uns parmi le PLCL désertent la Beaujoire, écoeurés sans doute par la passivité du plus grand nombre déjà à l'intérieur, et le manque d'idées comme de matériel des non-payants. D'où la constatation: soit que ce genre de musique n'intéresse pas et l'on n'appelle pas au boycott des 40 F, soit que l'on se fait des illusions vis à vis de la prise de conscience des gens au cours de ces manifestations, et alors on est un rêveur.

C'est alors qu'une trentaine de non payants se regroupent spontanément à la façade Est. Des grandes vitres, des bancs, des grilles, il n'en suffit pas plus pour faire des glaces plusieurs petits morceaux, ouvrant ainsi plusieurs brèches par lesquelles s'engouffrent une trentaine de personnes. Devant la détermination violente, les organisateurs n'osent intervenir. Nous voilà à l'intérieur. Face aux organisateurs, c'était donc possible de rentrer. Mais maintenant dispersé, dans le grand palais, imaginons que la totalité des non payants aient tous eu la volonté d'entrer. Alors l'action aurait pu se continuer.

Et puis merde à tous ceux qui nous traitent de provocateurs; nous on continuera à notre manière à boycotter les concerts à fric, fût-ce par la violence.

Des crêves coeur aux poches percées.

... gratis ?





pollution

TOUT AU GESVRES OU TOUT A LA LOIRE ?

Le groupe Nature et Environnement de la Chapelle sur Erdre a été alerté mi-novembre 1977 qu'un rejet d'eaux usées, de volume important se produisait dans le Gesvres ; petit cours d'eau affluent de l'Erdre à la frontière entre communes de Nantes et de la Chapelle.

(...)

Le rejet provient des égouts du lotissement de la ZAC de Gesvrines (240 habitations), il durait, à l'époque du constat, depuis plusieurs mois et le Gesvres était pollué sur plusieurs dizaines de mètres, suite à une "panne" de pompe de relèvement.

Le 10 décembre rien n'était fait. La municipalité contactée directement rétorquait que cela ne nous regardait pas.

Comme nous insistions on nous a assuré que cette affaire était en bonne voie, les sociétés Chupin et G. M. F. devant faire le nécessaire.

Le 19 décembre, devant constater que rien n'était entrepris, même chose. Nous sommes fin janvier, toujours rien.

(...)

Plus grave, au-delà du problème de

Gesvres et de ces lotissements sous-équipés, type Chalandon, qui ne cessent de poser des problèmes partout et qui se caractérisent à Gesvrines par la grave insuffisance des équipements, espaces verts et voiries : c'est tout le problème de l'absence de traitement des eaux usées de l'agglomération nantaise qui se trouve posé.

Nous avons, à l'occasion de ce cas de pollution du Gesvres, pu mesurer la gravité de la situation : même si la pompe de Gesvrines est remise en état (ce qui demeure souhaitable car le faible débit du Gesvres ne permet pas la dispersion du rejet) cela ne ferait que changer le lieu de pollution.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il n'y a pas de station d'épuration à Nantes, le réseau d'égout de la ville se déverse à la Loire (**)

Si cela continue, les populations de Nantes nord et de Gesvrines et avec elles celles de l'agglomération nantaise seront fondées à réagir vigoureusement devant ces "excès de civilisation" qui étouffent l'homme sous ses "propres" déchets.

- le groupe nature et environnement de la Chapelle sur Erdre -

POS NANTES - NORD

Les P. O. S. sont actuellement en cours d'élaboration sur l'ensemble de Nantes, sauf celui de Nantes nord qui avait déjà été élaboré par l'ancienne municipalité.

Ce dernier peut être considéré comme un test pour la nouvelle municipalité, car elle se trouve confrontée à une action collective (CSCV, GANN).

La municipalité, devant cette action a dans un premier temps joué la carte de la concertation, elle a même pris des engagements oraux devant les habitants (Cf. APL n° 11)

Par contre, elle vient de prendre une position en retrait (voir lettre ouverte des habitants ci-dessous).



Pourquoi une telle attitude ? A-t-elle vraiment les moyens de réaliser ce qu'elle promet ?

Ne fait-on pas pression sur elle ? A-t-elle la volonté politique d'être au service des classes populaires et donc de mener une action en faveur des quartiers où elles vivent ?

- correspondant A. P. L. -

POS NANTES.NORD (suite)

CSCV
GANN
représentants de quartiers

Nantes,
le 26 janvier 1978

Lettre ouverte à Monsieur BONDUELLE
et à la municipalité de Nantes

Monsieur,

Depuis septembre 1977, les habitants de Nantes nord-sud soucieux de leur cadre de vie ont réfléchi sur le P. O. S. du secteur. Après plusieurs assemblées générales entrecoupées d'assemblées de quartiers ils ont dit "non au POS Nantes Nord" et avaient préparé une synthèse de leurs observations et de leurs revendications. Cette synthèse vous a été remise lors de la dernière assemblée générale du 15 décembre 77, à laquelle vous et plusieurs autres conseillers municipaux assistiez. Vous avez répondu que ce document vous serait très précieux pour élaborer un contre P. O. S.

Respectant l'engagement que vous aviez pris devant les habitants nous venons de recevoir les commentaires sur notre travail. Malheureusement, nous avons été désagréablement surpris par le contenu de vos réponses.

Sur 45 propositions des habitants, vous nous avez répondu favorablement que sur trois, à savoir :

- 1. aucune cité HLM nouvelle ne sera construite à Nantes Nord ;
- 2. l'agrandissement du terrain d'aventure de la petite Censive avec maintien des arbres encore existants ;
- 3. nouveau tracé de la voie desservant la pièce de Gesvres (Jonelière) évitant les maisons.

Or, dans ces trois réponses positives, on peut noter que : point 1 aucune cité HLM c'est bien mais cela ne veut pas dire aucun immeuble supplémentaire, notamment près de l'hippodrome et de la vallée du Cens ; point 2, cet agrandissement était déjà prévu dans le projet de l'ancienne municipalité.

Bien peu de choses acquises. Pourtant, lors de l'Assemblée Générale, vous aviez déclaré : "l'ancien POS Nantes Nord est complètement dingue". Pour une municipalité qui se targue d'être à l'écoute des habitants et des associations, le bilan est maigre. Aussi, les habitants espèrent que le contre POS apportera des éléments plus conséquents que cette première réponse.

En autres points :

- la rocade Pont du Cens - La Rivière, rejetée par les habitants, dont il n'est plus fait mention dans vos commentaires alors que vous aviez déclaré que vous n'en vouliez plus lors de l'A. G. Les habitants espèrent qu'il ne s'agit que d'un simple oubli.
- l'espace libre entre le Chêne des anglais et la déviation Nord doit être conservé et non servir à un dépôt de bus comme vous le proposez.
- une partie du cimetière Nord doit rester en espace vert, là aussi, votre réponse est négative, et le conseil municipal a voté les crédits pour le projet contesté par les habitants.

Quant aux revendications immédiates (hors POS) : marché, cheminements piétons, piste cyclable, aménagement de passerelles piétons sur la déviation Nord, aménagement des espaces dans les cités etc... aucun engagement n'est pris.

Le GANN, la CSCV, les représentants des quartiers, et les habitants de Nantes Nord demeureront vigilants afin que toutes leurs revendications soient prises en considération par la municipalité et prennent toute initiative pour les faire aboutir.

PSY

Le dossier "psychiatrie - psychanalyse" que nous avons ouvert il y a 15 jours avec le dossier sur les C. P. N., continue cette semaine.

Nous publions une partie du courrier que nous avons reçu et le jugement condamnant la direction des C. P. N.

Enfin, pour éviter que ce dossier tourne à la querelle entre institutions (APL contre CPN), nous publierons les réflexions d'un psychologue sur l'introduction de la psychanalyse dans l'hôpital psychiatrique.

Nous nous proposons de continuer cette enquête les semaines à venir et attendons les témoignages éventuels des lecteurs, soignants ou soignés.

A. P. L.



AVEC DES PSY
ON METTRAIT PARIS
EN BOUTEILLE

Camarades,

Je viens de lire votre article sur les CPN. C'est très bien, vous êtes en règle politiquement.

Il est d'ailleurs assez simple de critiquer la psychanalyse avec des arguments politiques.

Mais je vous ferais les mêmes reproches qui me viennent à l'esprit après la lecture de critiques "politiques" de telle ou telle institution psychanalytique, critiques qui sur le fond, sont toujours assez semblables aux vôtres. Et là, ça me touche davantage.

Question : que faites-vous des gens qui ont besoin d'une aide psychothérapique pour sortir d'une situation personnelle sans issue ? Votre critique est vide de sens dans la mesure où elle ne laisse place qu'à un vide.

Je n'insiste pas sur le fait que tous les problèmes individuels ne sont pas résolubles par un procédé socio-politique, il n'y a même pas besoin de discuter là-dessus.

Un individu en détresse peut avoir besoin d'une aide efficace et immédiate. Qu'est-ce qu'on lui propose ? La psychanalyse à deux séances de 80 F. par semaine, non remboursées bien sûr ; ou la neuropsychiatrie chimique où les drogues légales auront raison de ce qui lui reste de lucidité et de résistance à la passivité.

Vous critiquez les CPN, d'accord, mais proposez, suggérez du concret (sur le plan local bien entendu), au lieu d'entretenir un débat bateau et bidon sur les rapports entre psychanalyse et politique, débat mille fois entendu.

Il serait intéressant que des psychologues, psychiatres, psychanalystes etc... répondent à votre article, Leclerc le premier bien sûr.

Salut

un affreux anonyme

LICENCIEMENT ABUSIF AUX C.P.N.

PROCÈS GAGNÉ

Le tribunal d'instance en matière prud'homale condamne aujourd'hui 25 janvier 78 les CPN à verser à Cécile Guiochon 15.150 F. de dommages et intérêts pour licenciement abusif.

- 500 F. pour couvrir les frais engagés ;
- ordonne la remise du contrat de travail ;
- condamne les CPN aux dépens (tous les frais de justice).

La défense avait demandé 30 000 F. de dommages et intérêts (c'est à dire un an de salaire). Le juge a donc accordé la moitié des sommes demandées.

LE JUGE
A TRÈS MAL
VÉCU LE PROCÈS



POUR UNE CANTINE AU LYCEE LELOUP BOUYER

Le lycée d'Enseignement Polyvalent Leloup Bouyer est un établissement scolaire situé près du centre ville, qui prépare les B. E. P. de sténo-dactylo et de comptabilité.

Avec 250 élèves, c'est un petit établissement mais c'est un des premiers à accueillir en même temps des élèves handicapés physiques (environ 50).

Ancienne école supérieure d'apprentissage, le L. E. P. possède de vastes locaux inoccupés où se trouvaient autre fois les ateliers.

Depuis plusieurs années, les parents d'élèves et les professeurs ont multiplié les interventions auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir la création d'une cantine pour les demi-pensionnaires, environ 140 élèves, et l'aménagement de salles au rez de chaussée pour l'accueil des élèves handicapés.

Chaque jour en effet, les demi-pensionnaires doivent aller à pied manger au C. E. S. de Chantenay, seuls les élèves handicapés bénéficient d'un service de car, pris en charge par l'APAJH (Association de Placement et Aide pour les Jeunes handicapés).

Pour les autres, il faut encore se taper 1/2 H de marche, aller-retour, quelque soit le temps, ce qui au total laisse peu de temps libre pour se détendre entre 12 H et 14 H.

La programmation de la cantine devait intervenir en 78. Or, la commission de la carte scolaire de décembre dernier a repoussé cette création au plus tôt en 1979.

Le comité économique et social, lors de sa réunion du 17 janvier a entériné la décision de l'administration.

Les syndicats SGEN-CFDT, SNETP-CGT, SMETAA-FEN, SNEEPS-FEN appuyés par l'ensemble du personnel ont décidé de faire grève lundi 30 janvier, jour de la réunion du conseil régional, organisme habilité à donner son avis sur la répartition des crédits du ministère de l'Education.

Les parents d'élèves de la Fédération Cornec se font tirer l'oreille. Ils ne veulent pas que les élèves fassent grève et surtout qu'ils puissent être amenés à distribuer des tracts.

Les élèves trancheront d'eux-mêmes lundi et le succès de cette action dépend pour une grande part de leur participation.

- correspondant A. P. L. -

C'est bien beaucoup...

LYCÉE VIAL

Falsification, abus de pouvoir...

La classe de Terminale G 3 du lycée Vial de Nantes a été victime d'un abus de pouvoir d'un professeur, Mr Joseph qui a falsifié des dossiers scolaires présentés au bac, alors qu'il n'était plus responsable de la classe.

Le proviseur a voulu étouffer l'affaire en imposant une solution n'affectant en rien les annotations portées par ce professeur.

Cet abus de pouvoir est inadmissible.

Pouvons-nous accepter de tels pratiques dans l'enseignement actuel ?

- collectif d'élèves de T^e G 3 -

Le comité lycéen de Vial soutient la lutte entreprise par les élèves de Terminale G 3. Il s'étonne de l'attitude protectionniste de l'administration envers le professeur, déjà accusé de non respect à des filles et de sympathisance fasciste.

De même le comité lycéen s'inquiète de cette falsification de dossiers intervenant pendant l'application du décret du 8 août 1977 mettant en place un dossier scolaire qui ressemble fort à un véritable fichage policier.

- comité lycéen de Vial -



PIONS : grève débordante PAS UN SEUL LICENCIEMENT!

En réaction à l'avalanche de circulaires que le recteur Durand Prinborgne fait pleuvoir sur les pions depuis les vacances et la rentrée, et qui sont en fait les premières applications de la réforme Haby, visant à terme à supprimer le pionnat en le remplaçant par un corps de mères de familles et de fonctionnaires en retraite ou même par des sociétés de gardiennage,* les syndicats (SNES, SNEPT-CGT, FEN, SGEN-CFDT) avaient décidé de lancer une "grande journée revendicative" le jeudi 26 janvier.

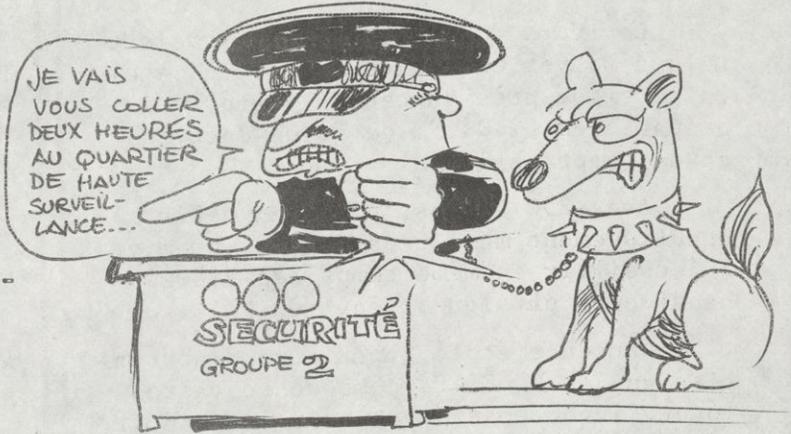
Quelques pions "plus intelligents" (?) ayant sans doute trouvé cette action un peu maigre, pour empêcher 150 licenciements, lançaient la grève à Saint Nazaire dès le lundi matin.

RESULTAT : une grève dure et efficace (soutien effectif et financier des profs, du personnel technique et des associations de parents d'élèves) sur tous les bahuts de cette bourgade portuaire ...

GREVE DU JEUDI : LE DIVORCE ...

Conscients de leur rôle de responsables, 4 syndicalistes siégeaient à la tribune de l'A. G. qu'ils avaient convoquée pour le jeudi.

Etonnement... La plupart d'entre eux avaient largement passé l'âge d'exercer la profession (maximum 27 ou 29 ans ...) qu'ils étaient censés représenter. Seule la déléguée du SGEN était pionne elle-même.



Après des exposés aussi documentés que fastidieux, la parole était accordée démocratiquement, aux 150 "participants".

Les dignes représentants syndicaux avaient obtenu une entrevue avec le recteur pour le vendredi matin.

"La journée de grève avait donc payé".

Ce qui ne semblait pas l'avis des concernés qui préféreraient prendre les devants en prolongeant la grève pour appuyer cette délégation.

Mais cette décision, prise à la quasi-unanimité par les pions, ne concernait visiblement plus les "chefs" qui déjà quittaient discrètement la tribune.

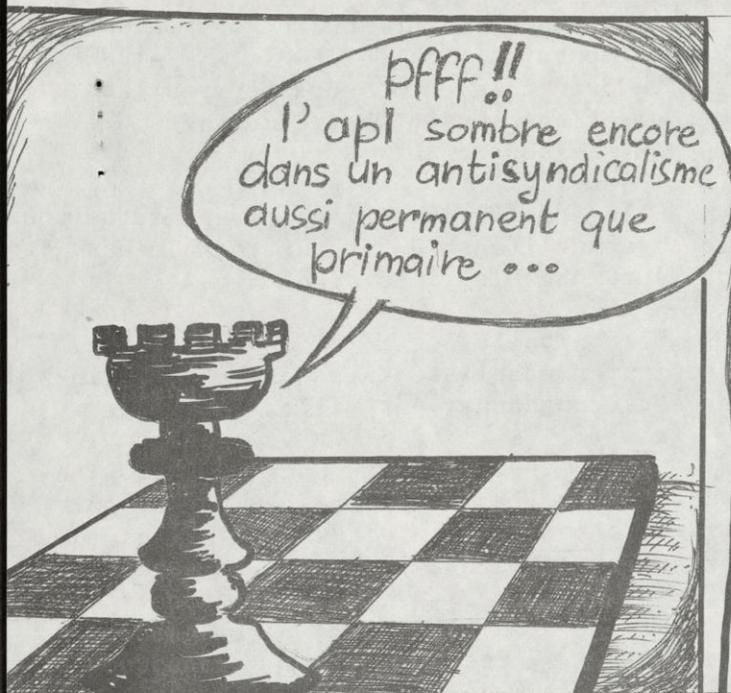
Remettant parkas et attaché-cases, ils déclaraient que, de toute façon, "vous êtes bien gentils mais c'est l'intersyndicale qui décide, vos enfantillages romantiques, c'est fini... on va passer maintenant aux choses sérieuses".

L'assemblée devint houleuse...et grossière...

Un Pion : "Bordel de merde C'est qui les pions ici ? C'est vous ou c'est nous ?"

Pour corriger ce flot d'antisyndicalisme primaire, (c'est assez primaire et antisyndical d'exiger des permanents qu'ils fassent leur boulot en tenant compte et en appuyant les décisions de leur base...), il faut dire que le SGEN-CFDT a soutenu les positions de l'A. G. et a appelé à la grève académique pour le vendredi 27.

* voir encart ci-dessous



VENDREDI 27 : LES PIONS PERSISTENT

Les délégués syndicaux (sauf le SGEN encore... c'est pas de la pub...) ne s'étaient même pas déplacés pour rendre compte de leur entrevue du matin avec le recteur.

Enfin, on a quand même eu des échos..

- licenciements : "net recul" du rectorat. Sur les 150 prévus, il n'y en aura "plus" qu'une cinquantaine... on respire!

Pour le recteur d'ailleurs, "ce sont des mauvais étudiants ou des pas étudiants du tout".

Et puis, il y a des abus : "ces femmes d'ingénieurs pour qui le pionnat n'est qu'un salaire d'appoint"... Scandaaaaal.

La position du SNES et du SNEPT-CGT, à partir de là, c'est : "on défendra les gens cas par cas".

Tiens : Y aurait-il des "indéfendables" ???

- Sur les autres revendications, aucune réponse satisfaisante... (*)

Après le bilan de la rencontre qui, évidemment ne satisfait personne, on fait le pointage des établissements en grève et le pourcentage des grévistes dans les bahuts.

... Pas si mal!

A Saint Nazaire, en plus de la grève totale des surveillants, une grève assez bien suivie des profs qui avaient décidé de soutenir par la grève si le recteur ne donnait pas satisfaction.

CIRCULAIRES

les perles du recteur

→ pénalisation des pions qui veulent changer de catégorie (de l'internat à l'externat) qui perdent obligatoirement tout avantage acquis (stagiairisation etc...) quand ils ne sont pas purement et simplement virés (pas d'assurance d'avoir un poste) ;

→ fin juillet, les titulaires d'une licence qui postulaient une première nomination ou qui n'avaient jusqu'alors effectué que des remplacements, étaient prévenus qu'ils n'auraient pas de poste cette année ;

→ atteinte au droit de grève depuis l'année dernière pour les pions d'internat qui doivent quitter leur dortoir à minuit pour le réintégrer le lendemain à minuit () Depuis peu, grâce au SNES, merci le SNES - horaires ramenés pour les services mixtés de 17 H à 11 H 45 le lendemain (ça fait 24 H, ça ??) ;

→ début décembre, la meilleure : Ultimatum du recteur : si les pions non inscrits en fac ne fournissent pas sous 10 jours un certificat d'inscription, ils seront virés fin janvier (ça concerne pas mal de pions qui préparent des concours ou qui même conservent une place de pion après leurs études parce qu'ils ne trouvent pas de boulot...)

150 licenciements annoncés pour le 31 janvier

L'UD-CFDT envoie une lettre au recteur et à la presse, exigeant satisfaction de toutes les revendications. Le SGEN-CFDT maintient sa position : refus de tout licenciement en cours d'année.

La discussion s'enlise un peu mais l'A. G. se détermine quand même fermement et à une très large majorité, pour la poursuite de la grève jusqu'à mardi où les 50 doivent être virés.

- A SUIVRE - correspondant APL -

(*) abrogation des circulaires rectoriales cf. encart

PIONS : ÇA CONTINUE!

L'A.G. des MI-SE en grève réunis vendredi 27 janvier, a fait le point de l'entrevue de ce matin au Rectorat avec les représentants académiques du SNES du SNETP - du SGEN.

Aucune garantie du recteur n'est ressortie sur les licenciements prévus pour le 31.01.78. - Environ 50 MI-SE sont toujours concernés.

Aucune garantie n'a été accordée pour l'abrogation des circulaires du 15.03.77 et du 18.03.77.

En conséquence, l'A.G. réunissant vendredi plus de 100 MI-SE se prononce pour le maintien de la grève reconductible jusqu'au mardi 31.01.78 date d'application des licenciements.

Elle se félicite du soutien du SGEN Académique qui appelle à la continuation de la grève.

Elle appelle les autres organisations concernés SNES/SNETAA/SNETP à se prononcer pour la grève académique jusqu'à satisfaction des revendications.

Elle prend acte du soutien des Unions Départementales CFDT CGT/FO - AGEN - UNEF (Unité Syndicale) et s'adressent aux autres organisations: Union Départementale CGT-FEN 44 pour le soutien.

Elle appelle au soutien financier de tout le personnel (enseignants et techniciens) et de leurs organisations syndicales.

Elle appelle les MI/SE en grève à se réunir par établissements dès lundi matin et à se coordonner par ville.

Une A.G. est décidée pour lundi 30 janvier à 14 h (Fac de Lettres à Nantes) pour faire le point de la situation. Toutes les organisations syndicales sont invitées à y être.

L'A.G. décide de constituer une délégation des MI/SE de Nantes pour effectuer les tâches décidées et mandate cette délégation pour être reçue au rectorat lundi à 10 h.



ARMÉE. INFO.

Un insoumis breton à l'armée sera prochainement arrêté parce qu'il dénonce l'armée, instrument de l'impérialisme:

- voleuse de la terre des paysans
- conditionneuse de l'individu
- son utilisation colonialiste en Bretagne
- briseuse de grèves

Si vous êtes solidaires de sa lutte, pour le soutenir, contactez nous à:

M I B chez Ariel Piou
Poste Restante des 3 Moulins
44400 - Rezé

L'APL invite à une réunion sur l'armée le mercredi 8 février à 20.30 h. Cette réunion a pour but de discuter quelle information l'APL passe sur l'armée.

Elle fait suite aux lettres reçues récemment et aux prises de position du collectif. (cf. APL no. 14 et 15). Il semble nécessaire de confronter les différents points de vue sur l'armée pour essayer d'envisager un équilibre de l'information.



"Ici, c'est comme le plombier, on prévient 8 jours à l'avance"

OU LA NOUVELLE CONCEPTION DU JOURNALISME



Lundi 23 janvier des femmes téléphonent à des journalistes de Presse Océan, leur rappellent qu'elles vont envahir le conseil d'administration du C. H. U. (ils étaient en effet informés depuis 8 jours), leur demandent si un journaliste, comme prévu, a l'intention de venir au C. H. U.

Visiblement, les affaires de "bonnes femmes" ça ne les intéressent pas "ici c'est comme chez le plombier, on prévient 8 jours à l'avance".

Comme la semaine précédente, on nous fait comprendre que l'information dépend de leur bon plaisir : ils choisissent, il faut quasiment les implorer, ou leur faire du charme (une fois de plus) ou les amuser, ou que le sang coule... bref, ils décident

"manifestation de quoi ?... de femmes... quelle drôle de chose, on se retourne dans la salle de rédaction, on sourit on se moque

... Comme on ne peut pas leur dire exactement ce qui va se passer "vous n'avez pas confiance ? et le secret professionnel alors... "

Ah si c'était des hommes réclamant un autre terrain de foot à Nantes ...ça, ça a de la gueule

Nous n'interpelons pas ici le journaliste qui s'est déplacé le lundi 16 janvier lors de la première manifestation femmes au CHU mais le-les journaliste - fier (s) - de l'être - gonflé - s - de son - leurs - pouvoir - s - professionnel - Mâleux qui a - ont daigné prêter une oreille paternaliste, condescendante, guoguenarde lors de notre visite à Presse Océan et à l'occasion des différentes "conversations" téléphoniques.

Des femmes fières de l'être grosses bises à bientôt.

Vous n'avez pas fini d'entendre causer de nous...

"cahin caha on y va, mais on y arrivera."

P. S. : Au fait ça sert à quoi la page du mercredi Femmes de l'ouest c'est réservé aux Femmes alibi ? ou bien à la leçon de gymnastique amaigrissante, à la mode ou comment se tricoter le dernier pull tube - de ses blanches mains aux doigts déliés...

video-femmes

Un montage vidéo sur l'avortement montrant un avortement Karman pratiqué en dehors des structures hospitalières (avant la loi Veil) et disponible jusqu'à la fin février. Le montage fait en 1973 nous semble toujours d'actualité.

Pour l'obtenir, s'adresser à :
Relais Vidéo Femmes, 8 M le Bois St Louis
rue de la Patouillerie 44700 ORVAULT
tél : 74 86 01 . Location (bande et matériel) : 100 F.

Présentation du film et exposition (avortement contraception) à 20 H 30 :

- 1er février au centre social de Plaisance ;
- le 2 février au centre social du Bout des Landes ;
- le 9 février à la Maison des Jeunes de la Géraudière ;
- le 14 février à la cité universitaire de la Bourgeonnaire.

- relais vidéo femmes - et groupes femmes avortement contraception, groupe femmes Nantes Nord et groupe femmes étudiantes



2^{ème} CENTRE D'ORTHOGENIE

MANIFESTATION A LAËNNEC

RASSEMBLEMENT DANS LA COUR DE L'HOPITAL LAËNNEC LE SAMEDI 4 FEVRIER 14 H 30

Le collectif pour l'ouverture d'un second centre d'orthogénie (SMG, CSCV, groupes femmes, ligue des droits de l'homme) appelle à une manifestation dans la cour de l'hôpital Laënnec samedi prochain 4 février pour protester contre le refus du Conseil d'administration du C. H. U. d'ouvrir le centre de Laënnec :

- présentation de panneaux sur la contraception et l'avortement,
 - projection audio-visuelle ;
 - inauguration symbolique d'un centre virtuel d'avortement contraception.
- Instructif et utile donc face aux dangers de restrictions de la liberté de l'avortement lors du renouvellement de la loi Weil en 1980.

CHÉNARD AU C.H.U

QUAND UN SOCIALISTE CHERCHE DES VOIX...



CHÉNAROCHE ?

Les élections approchant, M^r Chénard, maire socialiste de Nantes, candidat à l'Assemblée nationale, se souvient tout à coup qu'il est président du Conseil d'Administration de l'Hôpital.

Il décide donc de visiter un service. Quoi de plus normal qu'il se soucie de la santé, des conditions de travail de ses administrés ?

C'est bien pour cela qu'il visite le service le plus neuf, le plus moderne...

Visiter, cela signifie rentrer dans une chambre, accompagné du grand patron du service et de la surveillante.

Hiérarchie oblige, chacun sait qu'on "ne mélange pas torchons et serviettes".

Bien d'accord avec cela, il n'accordera ni un regard ni une parole aux employés. Il se gardera bien également de visiter l'office, lieu de travail des employées ou le cabinet de pansement, lieu de travail des infirmières.

Ces catégories d'employés n'auront droit qu'à son indifférence, son mépris le plus complet.

Mais, ne parlons pas si vite. Cette belle visite se poursuit par un repas au restaurant du personnel (offert gracieusement, on s'en doute, aux frais des malades et employés).

Là, bien sûr, il a droit à la petite salle réservée aux personnalités.

Pas besoin de faire la queue pour être servi, le cuisinier, sa haute et belle toque sortie de l'armoire pour l'occasion, se déplacera pour le servir.

Les assiettes de porcelaine, elles aussi seront sorties de l'armoire.

Menu "quelque peu" amélioré, fleurs, plateaux joliment décorés, chacun de nous les a vus défiler pendant notre passage au restaurant...

Quand on a de telles responsabilités on a bien droit à quelques considérations. Et pourtant, socialiste...

"Socialiste quand il a le temps. Si c'était un vrai camarade socialiste, il aurait fait la queue comme tout le monde et serait venu manger avec les ouvriers", telle fut l'un des réflexions d'une employée de ce service. Si c'était "un vrai camarade socialiste" il se serait préoccupé plutôt de rencontrer les vrais travailleurs et non pas cette "chère caste médicale".

Malgré tout, cette visite est une vraie réussite.

Tous les travailleurs de l'hôpital ont pu constater que les "soi-disant socialistes" de notre temps n'ont que le plus complet mépris pour les travailleurs ; que leur comportement n'a rien à envier à celui de notre bourgeoisie de droite.

Qu'ils aillent où que ce soit, ils ne peuvent plus que se démasquer.

- une lectrice infirmière -

UNE CANDIDATURE D'UNITÉ
POPULAIRE POUR LE SOCIALISME
SUR LA 4^{ème} CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS ELECTIONS ELECTIONS ELECTION

Le comité de campagne s'est constitué après plusieurs réunions et contacts autour de militants (es) syndicalistes ouvriers-paysans et militants (es) d'associations populaires diverses qui se retrouvent dans la volonté d'unifier les différentes luttes qu'ils animent sur la circonscription.

Deux organisations politiques apportent leur soutien au comité : le PSU et l'OCT.

PROCHAINE REUNION DU COMITE, le vendredi 3 février qui décidera du choix du candidat - contact : COMITE UPS 19 allée des passereaux 44470 St Luce/loire ou téléphone : 77 14 09 et 77 14 22.

Le journal "le Prolétaire" (PCI) organise une réunion publique à Angers le dimanche 5 février 14 H 30 dans la salle des cours municipaux place Saint Eloi.

Sous le thème "Ou préparation électorale ou préparation révolutionnaire" seront défendus les grands principes de la lutte communiste, combattues les mystifications bourgeoises que sont l'électorisme et le gouvernement de gauche, dénoncés le rôle des partis "ouvriers" officiels et des pseudo-révolutionnaires.

ANGERS

NANTES